

Rapport du Jury Concours ITRF - session 2024 - INGÉNIEUR D'ÉTUDES - EXTERNE / INTERNE
Branche d'Activité Professionnelle E - INFORMATIQUE, STATISTIQUES ET CALCUL SCIENTIFIQUE
Famille d'activités professionnelles « Ingénierie logicielle »
Emploi Type E2C45 - Ingénieur-e en ingénierie logicielle
Etablissement centre organisateur : Université de Haute Alsace - Mulhouse

Le jury s'est réuni dans les locaux du centre organisateur le 12 et 13 juin 2024. Il a délibéré en session plénière le 13 juin 2023. Il était composé de 5 membres titulaires et 1 suppléant offrant un panel varié des différentes fonctions exercées par les personnes dépendant de l'emploi type ainsi que par des personnels de la même branche d'activité professionnelle mais d'un emploi type différent, intervenants en Université ou en Rectorat.

Le jury a évalué :

- 84 dossiers externes déposés sur 26 postes pour 20 affectataires.
 - en 2023 : 51 dossiers pour 25 postes,
 - en 2022 : 88 dossiers pour 31 postes,
 - en 2021 : 82 dossiers pour 28 postes.
- 33 dossiers internes déposés sur 12 postes pour 11 affectataires.
 - en 2023 : 6 dossiers pour 4 postes,
 - en 2022 : 17 dossiers pour 4 postes,
 - en 2021 : 10 dossiers pour 4 postes.

A noter que 12 candidats ont déposé un dossier pour l'interne et l'externe.

Les critères d'évaluations ont en particulier porté sur :

- la qualité du dossier et notamment le soin et la clarté des propos,
- les connaissances/compétences métiers du candidat notamment eu égard à la fiche REFERENS,
- la connaissance du milieu professionnel et de la fonction publique,
- les travaux présents ou passés remarquables,
- la formation initiale et/ou continue en lien avec les domaines d'activités.

A l'issue de l'étude croisée des dossiers (chaque dossier étant évalué par au moins deux membres du jury) :

- Pour l'externe, 52 candidats ont été déclarés admissibles avec une note supérieure ou égale à 10/20 (soit 40/80 une fois appliqué le coefficient 4).
- Pour l'interne, 21 candidats ont été déclarés admissibles avec une note supérieure ou égale à 10/20 (soit 20/40 une fois appliqué le coefficient coef. 2).

Cette année 2024, le nombre de candidats ainsi que leur niveau global est en hausse.
Le jury a été agréablement surpris par la qualité de certains dossiers et en félicite les candidats.

A contrario, certains dossiers n'ont pas été en adéquation avec les attendus, **le jury rappelle expressément aux candidats de bien vouloir lire, comprendre et appliquer l'ensemble des consignes.**

Le jury recommande tout particulièrement aux candidats de :

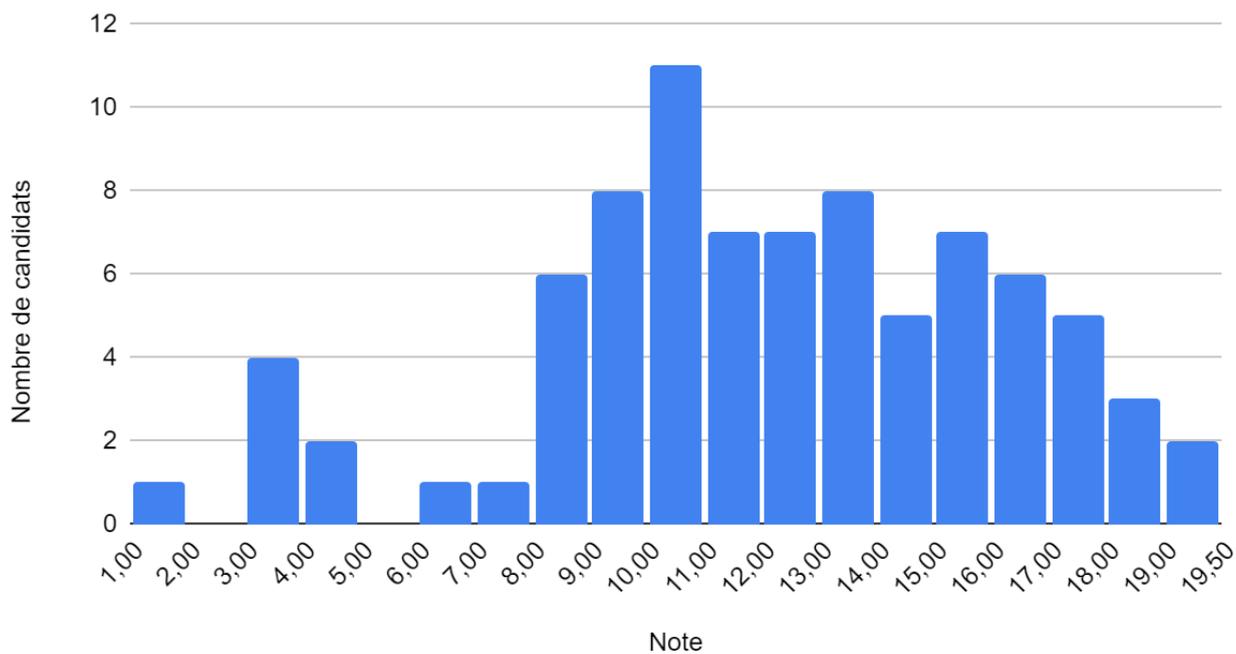
- proscrire les dossiers manuscrits. Au vu de la BAP, il est incompréhensible d'avoir à analyser des dossiers manuscrits, quelle que soit la qualité de l'écriture,
- faire attention à l'image qu'ils souhaitent renvoyer, notamment par rapport à l'orthographe, le style de rédaction, la mise en page, la capacité à être synthétique et la clarté des propos - les candidats postulent à un concours de catégorie A, pour lequel la seule technicité n'est pas suffisante,
- postuler sur des concours qui correspondent à leurs compétences - certains candidats sont hors profils et devraient postuler à d'autres concours, par exemple "ingénieur statisticien", "ingénieur en calcul scientifique", "Intégrateur d'applications", etc.,
- se questionner sur les attendus en gestion de projets et gestion d'équipes qu'un ingénieur de catégorie A doit remplir - les candidats doivent avoir une posture de cadre et pas d'exécutant, l'idéal étant d'appliquer cette posture sur différents projets,
- savoir faire du développement logiciel à un niveau **professionnel** - il est incompréhensible que certains candidats postulent en ingénierie logicielle en ayant un niveau débutant en développement et en n'ayant jamais participé à des projets d'ampleur,
- lire attentivement la fiche REFERENS - un candidat ne doit pas se contenter de maîtriser une fraction des compétences attendues,
- de savoir se positionner et travailler en équipe,
- se former tout au long de la vie - les technologies informatiques évoluent constamment, il est impératif de suivre ces évolutions et de le montrer au jury,
- expliciter, en particulier dans dans la liste des travaux, des réalisations qualifiées (qui) et quantifiées (ampleur du développement, du logiciel, des technologies utilisées, etc...),
- montrer, avec des annexes judicieusement choisies, les capacités et les réalisations techniques - certains candidats se contentent de lister des technologies sans montrer de réelle maîtrise,
- clairement identifier la position et les réalisations personnelles dans les projets et dans la hiérarchie - ce n'est pas aux membres du jury de devoir mener l'enquête pour identifier ces points clés,
- se renseigner sur la bonne rédaction d'un rapport d'activité - ce n'est pas une lettre de motivation. Le jury a besoin de ce document pour comprendre l'activité réelle du candidat, son contexte et les réalisations qui y sont associées,
- remplir l'ensemble des documents et plus particulièrement les travaux, suivant les consignes en vigueur - chacun étant évalué séparément. Un trop grand nombre de candidats laisse la liste des travaux vides, ce qui ne peut que les desservir lors de l'évaluation
- montrer la connaissance du milieu professionnel dans lequel il souhaite évoluer,
- montrer un savoir-faire, un savoir-être et une posture qui reflètent le niveau du concours pour lequel il postule. Un ingénieur d'études est un cadre technique de la fonction publique
- montrer une sensibilisation particulière aux problématiques de sécurité, de RGPD, d'éco-responsabilité et d'accessibilité,
- lire les rapports de jury des années précédentes.

Données statistiques

Concours externe 2024

Etablissement affectataires	20
Nombre de postes	26
Nombre de candidats	84
Nb / % Admissibles	52 candidats / 62%
Moyenne des notes sur l'ensemble des dossiers	11,75/20
Moyenne des notes des admissibles	14,26/20
Seuil d'admissibilité	10/20

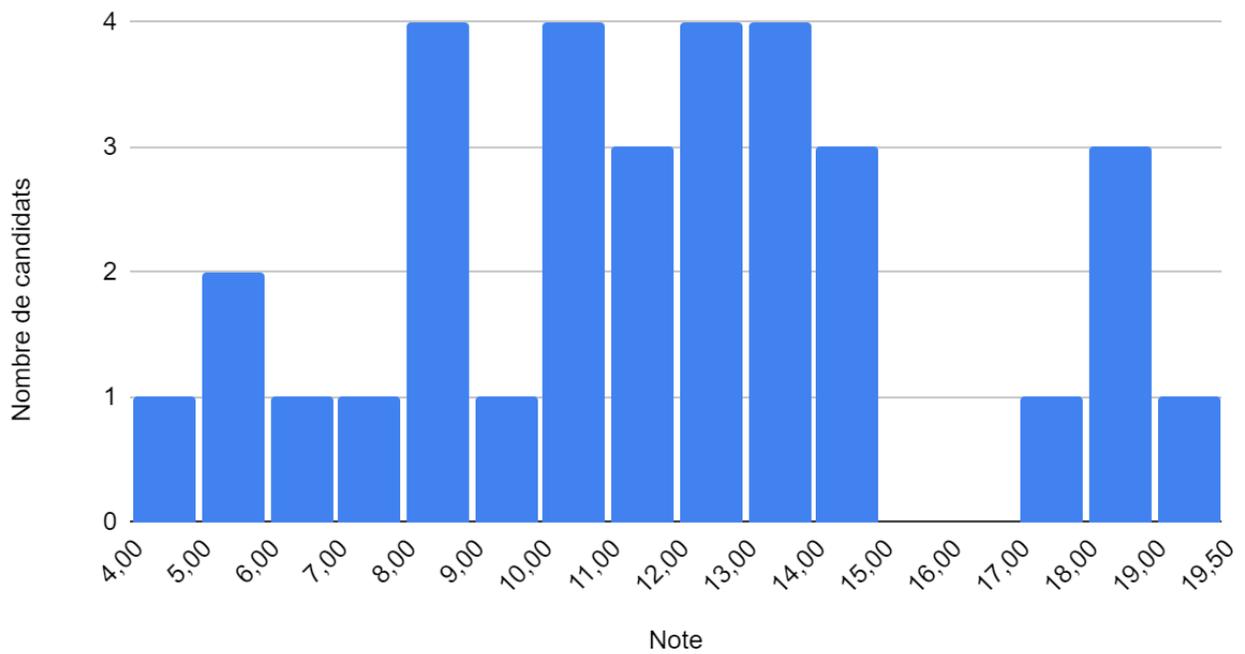
Distribution des notes de dossiers - externe



Concours interne 2024

Établissements affectataires	11
Nombre de postes	12
Nombre de candidats	33
Nb Admissibles / %	21 candidats / 64%
Moyenne des notes sur l'ensemble des dossiers	11,42/20
Moyenne des notes des admissibles	13,76/20
Seuil d'admissibilité	10/20

Distribution des notes de dossiers - interne



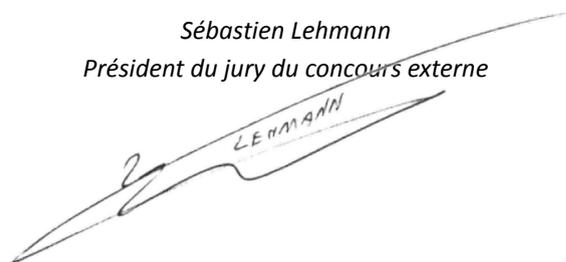
Le jury souhaite remercier tout particulièrement les personnes qui ont participé à la bonne tenue de ce concours, ces personnes de l'ombre sans qui rien ne serait possible. Grâce à elles, le jury a pu travailler dans d'excellentes conditions.

Fait à Mulhouse, le 13 juin 2024

Thérèse Sroka
Présidente du jury du concours interne

Handwritten signature of Thérèse Sroka in black ink, written in a stylized, cursive font.

Sébastien Lehmann
Président du jury du concours externe

Handwritten signature of Sébastien Lehmann in black ink, written in a stylized, cursive font. The name 'LEHMANN' is clearly visible within the signature.